

Pétanque : l'alcoolémie, c'est (enfin) fini ?

Dans le cadre de son nouveau règlement administratif et sportif, la Fédération française de pétanque et de jeu provençal s'est prononcée sur le cas de l'alcoolémie.

La pétanque et l'alcool, un combo en vigueur durant de trop nombreuses années... mais en régression en 2025 ? C'est en tout cas l'une des volontés de la Fédération française de pétanque et de jeu provençal, qui a publié cette semaine son nouveau règlement administratif et sportif. Première avancée importante : la FFPJP considère désormais « l'effet « antistress » de la prise d'alcool par conséquence de son action potentiellement dopante et de l'effet délétère sur la santé. »

Aujourd'hui, la limite de tolérance de l'alcoolémie est fixée à 0.25 mg par litre d'air expiré (équivalent à 0.5 gramme par litre de sang). Sur les compétitions, la Fédération française de pétanque et de jeu provençal va ainsi mettre en place un protocole bien précis. « Des contrôles d'alcoolémie peuvent être effectués lors des compétitions agréées par la FFPJP », souligne la fédération. « Le contrôle est réalisé sur l'ensemble des joueurs ou joueuses d'une équipe et de leur délégué(e). La désignation de(s) équipe(s) contrôlée(s) se fera par tirage au sort à tout moment entre deux parties gagnantes. »

Les arbitres également concernés

Si la majorité des contrôles seront évidemment négatifs, que se passera-t-il en cas de contrôle positif ? « Tout contrôle égal ou supérieur à 0.25 mg par litre d'air expiré (équivalent à 0.50 g/l de sang) entraînera la réalisation d'un deuxième contrôle 20 minutes plus tard. En cas de nouvelle positivité le joueur, la joueuse ou le (la) délégué(e) sera définitivement exclu(e) », détaille la FFPJP. « Le refus de se soumettre au contrôle, ou le fait de ne pas fournir un échantillon d'air adéquat, vaudra positivité et exclusion définitive. »

Autre innovation majeure : des contrôles d'alcoolémie pourront être aussi réalisés chez les arbitres. Avec, en cas de positivité du contrôle, une exclusion de la compétition. Plus que jamais dans son histoire, la Fédération française de pétanque et de jeu provençal s'attaque au problème de l'alcoolémie. Avec succès ? **Premiers éléments de réponse dans les mois à venir, sur les terrains.**